

# 1<sup>er</sup> communiqué aux parents

Août 2024

Bonjour chers parents,

C'est avec un grand plaisir que je vous retrouve pour l'année scolaire 2024-2025 en tant que direction de l'école. Je suis ravie d'annoncer qu'Amélie Thériault rejoindra notre équipe comme direction adjointe à mi-temps. Et elle ne sera pas la seule nouvelle recrue cette année : plusieurs autres visages, parmi le personnel et les élèves, viendront enrichir notre belle équipe pour cette rentrée.

Dans quelques jours, toute l'équipe-école sera prête à accueillir votre enfant, animée par les valeurs qui guident notre projet éducatif: ouverture d'esprit, bienveillance et engagement.

Bien que notre mission soit de favoriser la réussite de tous les élèves, nous visons que chacun puisse évoluer avec sa couleur pour s'accomplir à l'école du bonheur!

Votre contribution est, évidemment, essentielle pour atteindre cet objectif.

C'est donc ensemble, dans un esprit de collaboration et de complémentarité, que nous veillerons à ce que notre école soit un lieu propice aux apprentissages ainsi qu'aux activités culturelles ou sportives, offrant à chaque enfant l'opportunité de s'épanouir et de développer ses saines habitudes de vie.

Je vous souhaite une excellente année scolaire et je me réjouis de la partager avec vous!

Geneviève Arvisais, directrice

## Infoparents

Le communiqué aux parents envoyé par courriel mensuellement se veut un outil de communication important et efficace entre l'école et la maison. L'Infoparent comporte des informations importantes qui visent le bon fonctionnement de l'école et les activités de l'ensemble des élèves. Il est de votre responsabilité d'en prendre connaissance chaque mois.

## Communication par courriel

Toutes les communications de l'école vous seront envoyées par courriel. Il sera important de vérifier si votre adresse électronique est valide sur la « Fiche de vérification de données de l'élève » que vous recevrez dans la première semaine de septembre.

## Calendrier des activités et dates importantes

### Août

- 22-23 août : pédagogique, service de garde FERMÉ
- 26 août : pédagogique, service de garde ouvert (sur inscription sauf présco)
- 22 août : rencontre de parents pour le préscolaire à 18h00
- 29 août : pique-nique au parc St-Charles-Garnier à 17h à 18h30



## Septembre

- 2 sept : congé fête du Travail
- 6 sept : pédagogique, service de garde ouvert (sur inscription)
- 5 sept : assemblée générale annuelle et rencontre de parents du primaire (sauf le présco)
- 23 : pédagogique, service de garde ouvert (sur inscription)
- 30 : prise de présence officielle de la déclaration scolaire

### **Rencontre parent-enseignant**

La première rencontre de parents est très importante. Les enseignants vous y donneront des informations sur le fonctionnement de la classe. Votre présence est essentielle. Voir les dates ci-haut. En novembre, une rencontre de parents se tiendra pour tous les élèves après la publication du 1<sup>er</sup> bulletin, puis en mars pour certains élèves.

### **Assemblée générale des parents**

Le jeudi 5 septembre 2024 se tiendra l'assemblée générale des parents. Vous serez invités à élire des parents qui siégeront au Conseil d'établissement et à la Fondation. Votre présence est importante.

### **Photographie scolaire**

Les élèves se feront photographier le 3 octobre 2024 avec Sofia Photographe.

### **Code de vie et annexes**

Le code de vie a été entièrement révisé au printemps dernier grâce au travail formidable d'un comité formé de membres diversifiés de l'école. Après plusieurs consultations auprès du personnel, des parents du conseil d'établissement et du conseil des élèves, nous sommes fiers de vous présenter cette nouvelle version de notre code de vie, adaptée à la réalité de 2024.

Vous retrouverez une copie du code de vie dans la pochette d'accueil de votre enfant. Il sera également disponible en tout temps sur le site de l'école. Malheureusement, pour cette année, il ne sera pas inclus dans l'agenda. Le code de vie et les annexes seront présentés à l'ensemble des élèves par leur titulaire et par la direction.

Nous vous encourageons vivement à lire ce code de vie avec votre enfant pour l'aider à comprendre l'importance d'adopter les comportements appropriés. Bientôt, vous serez invités à signer avec lui un contrat d'engagement. Par ce geste, vous soulignez l'importance du respect des règles établies et soutenez nos interventions pour maintenir un climat scolaire harmonieux et propice aux apprentissages.

### **Responsabilités des parents**

La collaboration des parents est toujours souhaitée et essentielle afin de maintenir un milieu de vie sécuritaire, sain et harmonieux qui permet la réussite de tous les élèves. En plus de lire et signer le code de vie, nous vous demandons de :

- Respecter l'horaire de l'école afin de développer de bonnes habitudes scolaires, d'éviter de perturber l'organisation des classes et de surcharger le travail du personnel de l'école.
  - Les élèves qui arriveront AVANT les heures de surveillance seront dirigés au SDG aux frais des parents.
  - Les élèves qui arriveront APRÈS les heures auront un motif de retard inscrit à leur dossier. Un nombre de retards élevé pourrait entraîner des interventions disciplinaires.
- Se présenter au secrétariat en tout temps (retard, rencontre, rendez-vous, matériel, circulation autorisée, etc.)
- Aviser l'école lorsque votre enfant est malade (même s'il est tôt le matin, message sur la boîte vocale au 819-822-5664, poste 1 en précisant le motif de l'absence).
- Prendre un rendez-vous AVANT de venir rencontrer un membre du personnel

## Départ de l'école

Les élèves, qui ne sont pas inscrits au service de garde en fin de journée, doivent quitter l'école dès la sortie des classes et ne pas rester sur la cour ou devant l'école. Les parents qui viennent chercher leur enfant en fin de journée devront attendre sur le trottoir devant l'école. **Ils devront aviser le secrétariat avant 14h00. Une réponse confirmera la demande ou le changement.**

## Projet éducatif

La nouvelle version du projet éducatif et le plan d'action sont déposés sur le site de l'école.

## Sécurité aux abords de l'école

La sécurité aux abords de l'école est importante. Voici donc les consignes relatives à la sécurité aux abords de l'école :

- Circuler lentement près de l'école;
- Respecter les limites de vitesse en zone scolaire;
- Respecter la signalisation des autobus au moment de l'embarquement et du débarquement (feux clignotants et arrêt obligatoire);
- Les virages en U « U-turn » sont interdits en tout temps devant l'école;
- Utiliser les zones de stationnement libres sur la rue :
  - Les stationnements réservés aux berlines et aux autobus ne doivent jamais être utilisés par les parents pendant les heures associées au transport scolaire.
  - Les stationnements réservés au personnel de l'école ne sont pas accessibles aux parents.
  - Ne pas bloquer les entrées de stationnement des voisins de l'école.



## Transport

La grande majorité des élèves de l'école sont transportés par autobus ou berline. Il s'agit d'un service offert. Si votre enfant peut bénéficier de ce service, un laissez-passer vous sera remis lors de la rentrée administrative (ou dès que possible). Nous vous demandons de :

- fixer le laissez-passer au sac de l'enfant;
- lire le document « Responsabilité partagée dans le cadre du transport scolaire ». Il est également et les autres documents associés;
- prévoir, idéalement, une démarche à suivre avec votre enfant advenant un retard de l'autobus ou du parent à la maison;
- être à l'arrêt 10 minutes AVANT l'heure indiquée sur le laissez-passer, particulièrement les premières semaines.

## Exercice d'évacuation

En début d'année, nous pratiquerons nos élèves à évacuer l'école en cas d'urgence. Nous procéderons à l'évacuation une journée de beau temps.

En terminant, soyez assurés de notre intérêt et de notre engagement auprès de chacun de nos élèves pour assurer leur bien-être et leur réussite.

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec nous!

Par courriel : [soleillevant@csrs.qc.ca](mailto:soleillevant@csrs.qc.ca)

Service de garde : [barbeaul@csrs.gouv.qc.ca](mailto:barbeaul@csrs.gouv.qc.ca)

Par téléphone : 819 822-5664

- Absences : poste 1
- Secrétariat : Nancy Talbot au poste 2 ou 31706
- Direction : Geneviève Arvisais et Amélie Thériault (adj) poste 3 ou 31701
- Service de garde : Lyne Barbeau poste 4 ou 31711